

## Séance 2 : Quels sont les différents types d'articles de presse ?

### Objectifs

- distinguer les différents types d'articles
- connaître leurs différences
- connaître leur visée, utilité

### Compétences

- *SCCC* : D1 - Les langages pour penser et communiquer.
- *Lire* : lire des textes non littéraires, des images et des documents composites;
- *Ecrire* : adopter des stratégies et des procédures d'écriture efficaces ;
- *Acquérir des éléments de culture littéraire et artistique* : mobiliser des références culturelles pour interpréter les textes et les créations artistiques et littéraires et pour enrichir son expression personnelle ;
- *LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE*,
  - *Etre autonome*,
    - Organiser son travail personnel
    - Savoir prendre des notes
  - *Chercher des informations*,
    - Traiter différentes sources d'information, numériques ou non
    - Avoir des méthodes de recherche et d'exploitation des informations
    - Utiliser CDI, salles spécialisées et environnements numériques

### Supports

- 5 articles de presse numérique avec leurs audios
- questions
- support de cours, glossaire de la presse distribué en Séance 1

## ACTIVITES

### 1. Lisez les définitions suivantes avant de commencer.

**Objectivité** : « Qualité de ce qui est conforme à la réalité, d'un jugement impartial qui décrit les faits avec exactitude, sans faire intervenir de préférences personnelles. »

**Subjectivité** : « Qualité d'un jugement partial, qui accorde une part importante aux opinions personnelles. »

### 2. Remplissez les colonnes « Buts du journaliste » et « Types d'articles de presse » du tableau ci-dessous après avoir lu le texte documentaire « Les différents types d'articles ».

Objectivité du journaliste	Buts du journaliste	Types d'articles de presse	Exemples
Objectivité			
Subjectivité			

--	--	--	--

3. Lisez attentivement les 4 articles de presse proposés et recopiez leur titre dans la colonne « Exemples » du tableau selon les critères que vous avez identifiés.

4. Remarque : Les articles dans lesquels le journaliste est subjectif s'apparentent-ils à de la désinformation ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

5. Si vous le pouvez naviguez sur des sites de presse fournis dans les lectures cursives, copier/coller les liens vers :

une brève .....

un entrefilet .....

une interview .....

une enquête .....

6. Donnez la définition d'un marronnier ? .....

## COURS : LES DIFFERENTS TYPES D'ARTICLES

### Qui, quoi, quand, où, comment et pourquoi ?

Les réponses aux premières questions relatent les faits alors que l'analyse et l'interprétation commencent dès lors que l'on cherche à répondre aux deux dernières.

#### I) Les articles d'information - pour rapporter des faits :

- **La brève** : Texte court, sans titre, sans paragraphe distinct. Pas de commentaires, pas d'analyse. En une phrase ou deux, sans titre, la brève énonce une information brute.

- **Le filet** est comme la brève un article court, mais l'importance de l'information justifie un titre et un développement un peu plus important que la brève. Il ne dépasse pas 20 à 25 lignes.

- **La synthèse** présente l'événement de la manière la plus complète possible.

Ces articles sont des articles d'informations «pures» écrits à partir de données de base qu'obtient le journaliste et qu'il peut enrichir de ses recherches personnelles.

Dans cette catégorie d'écrits, on doit s'attacher à répondre aux 4 premières questions de base et rester très rigoureux sur les questions du pourquoi et comment, les commentaires sont totalement proscrits.

#### II) Les récits - pour raconter :

- **Le reportage** : Les éléments de l'article sont recueillis sur le terrain, les journalistes en reportage relatent ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent.

- **Le compte rendu** : Les journalistes en reportage relatent un événement auquel ils ont assisté.

- **Le portrait** raconte un personnage aux lecteurs.

### III) Les études - pour expliquer :

- **L'analyse** : Cet article ressemble à la synthèse parce qu'il prend sa source dans les faits à relater, mais le journaliste veut leur donner un sens et donne une explication des faits sans donner son opinion.

- **L'enquête** : Investigation de terrain où le journaliste approfondit un sujet. - **Le dossier** : Il est constitué de plusieurs articles écrits sous des angles variés pour permettre une meilleure connaissance du sujet. Dans ce type d'articles, le journaliste passe du statut de « reporter » à celui de « journaliste d'investigation ».

### IV) Les opinions extérieures - pour donner la parole à d'autres :

- **L'interview** : Le journaliste prépare les questions, choisit son interlocuteur, sélectionne les réponses et les met en forme.

- **La tribune libre** : Le journaliste permet à une personnalité extérieure de s'exprimer sur le sujet de son choix. Dans ce type d'articles, ce sont les personnes extérieures à la rédaction qui prennent la parole.

### V) Les commentaires - pour commenter, donner son opinion :

- **L'éditorial** : Il est en prise avec l'actualité, court et clair. Il engage clairement tout le journal.

- **Le billet** : Il n'engage que le journaliste signataire de l'article

- **La critique** : C'est un avis personnel, un jugement.

- **Le dessin de presse** : C'est un regard personnel sur l'actualité ayant recours le plus souvent à la caricature.

*Source : Manuel du journalisme, AGNES Yves, La découverte, 2002.*

## LES ARTICLES

### Article 1

Audio



**Le Monde du 16 mars 2020 à 10h32.**

**ÉDITORIAL de Jérôme Fenoglio, Directeur du « Monde ».**

## **Coronavirus : un combat de longue haleine.**

**En France, la prise de conscience de la gravité de l'épidémie de Covid-19 est poussive. Cela retarde l'indispensable responsabilisation de chacun dans la lutte contre le virus.**

**Editorial du « Monde ».** En ces jours de grande inquiétude, il convient de ne pas ajouter la colère à la crainte légitime, la division à la séparation nécessaire. Il n'est plus temps d'alimenter la polémique sur la somme des petits calculs et des grandes inconséquences qui ont conduit au maintien de ce premier tour des élections municipales dénué de sens, et probablement de suite. Mais l'on peut toujours s'affliger que ce scrutin tronqué ait fait perdre une précieuse journée de plus dans la lutte contre le Covid-19, en envoyant un message inverse de celui que la gravité et l'urgence de la situation imposent : écartez-vous les uns des autres, et restez chez vous, sans plus attendre.

Le combat contre l'épidémie nous place face à une injonction contradictoire : pour protéger la communauté, il faut s'en extraire ; pour préserver le collectif, il faut le fragmenter en une multitude de retraits individuels. Les Italiens, dont certains ont eu grand tort de se gausser au début de la crise, l'ont bien compris. Durement éprouvés, ils s'imposent une discipline exemplaire.

Pour l'heure, nombre de Français ne parviennent pas à adopter un tel comportement, à la hauteur du danger. Malgré les simulations alarmantes, les mesures qui se durcissent, les bilans qui s'aggravent, le risque paraît encore trop souvent réservé aux autres – les personnes âgées ou fragiles –, la menace ne semble planer que sur un avenir très lointain.

### **Egoïsme et court-termisme**

Dans sa progression invisible, le SARS-CoV-2 s'est ainsi allié avec deux des grands maux de l'époque : égoïsme et court-termisme. Le premier annihile la capacité de tenir compte de l'intérêt général. Se confiner, comme se vacciner, c'est en effet moins se protéger soi-même que tous ceux qui nous entourent. Ce refus de ce qui dépasse le particulier, il s'est notamment illustré ces dernières années dans la contestation ou l'esquive de l'impôt. Cette réticence, intériorisée par des politiques publiques toujours plus restrictives, a fini par fragiliser, entre autres, deux des professionnels que nous implorons aujourd'hui de se dévouer, corps et cerveau, à la lutte contre la pandémie : le médecin et le scientifique.

Espérons que l'on se souviendra, au décours de cette crise, à quel point l'hôpital public et, d'une manière générale, la santé n'ont pas de prix. C'est à un système sanitaire à bout de souffle, à des personnels de santé qui n'avaient cessé de tirer le signal d'alarme sans être entendus que l'on demande, dès à présent, des sacrifices inouïs. Osons le mot : un comportement héroïque.

Le court-termisme qui entrave momentanément la prise de conscience de la gravité de la maladie ressemble à une version très accélérée de celui qui freine, depuis des années, la prise en compte du réchauffement climatique. En dépit des alertes, des données et des phénomènes qui s'additionnent, le déni et l'incrédulité persistent à retarder les changements nécessaires pour s'attaquer à un péril considéré comme toujours très abstrait.

### **Confiance et raison**

Nul doute que face au Covid-19, et à ses victimes chaque jour plus nombreuses, cet aveuglement volontaire prendra fin très rapidement. L'épidémie pourra alors contraindre nombre de nos démocraties à affronter des questions vertigineuses. Jusqu'où consentir à la restriction de nos libertés élémentaires ? Jusqu'à quel point paralyser l'économie pour immobiliser la maladie ? Comment renoncer à des habitudes – alimentaires, par exemple, en Chine comme en Occident – qui finissent par nuire à l'ensemble des humains ?

Cette épreuve, pour la première fois à l'échelle de continents entiers, peut bouleverser durablement le cours de nos sociétés. Il n'est pas exclu qu'elles en sortent améliorées, si deux conditions essentielles sont réunies : la confiance et la raison. Pour obtenir des sacrifices de leurs concitoyens, pendant de longs mois selon toute probabilité, nos gouvernants – du moins ceux des régimes démocratiques – n'auront d'autre choix que de leur exposer en toute transparence leur stratégie, ses risques et ses éventuelles évolutions. Pour éclairer chacun, ils devront également partager les données et avis scientifiques qui les guident dans leurs décisions.

Pour l'heure, ces conditions ne sont pas tout à fait réunies en France. L'exécutif a tardé à partager les règles sur la manière dont il consulte son conseil scientifique, dont les travaux n'ont pas encore été rendus publics. La stratégie face au Covid-19 n'a pas non plus été clairement exposée, encore moins débattue.

Faute de moyens suffisants (en particulier s'agissant de la mise à disposition des tests et des masques), la mise en œuvre – reconnaissons-le, jusqu'à présent poussive et dilatoire – des mesures drastiques indispensables de confinement commencent à peine à être clairement assumées. Cette opacité des prises de décision ne peut que nuire au combat de longue haleine qui s'engage. Et retarder l'indispensable responsabilisation de chaque individu, maillon d'une longue chaîne qui devra bien finir par entraver la course du coronavirus.

**Audio**



ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE.

**Le 2 AVRIL 2020 à 03:43.**

**Le Japon envisage de soutenir l'ECMO dans le cadre du programme sur les coronavirus.**

TOKYO (Reuters) - Le gouvernement japonais envisagera de soutenir l'augmentation de la production de machines ECMO, utilisées dans un traitement potentiellement vital pour les patients atteints de coronavirus, dans le cadre d'un programme économique pour faire face à l'épidémie, a déclaré jeudi le ministre de l'Economie Yasutoshi Nishimura.

Les machines à oxygène membranaire extracorporel, ou ECMO, pompent l'oxygène directement dans un patient tout en éliminant le dioxyde de carbone, remplaçant la respiration de quelqu'un.



## Audio



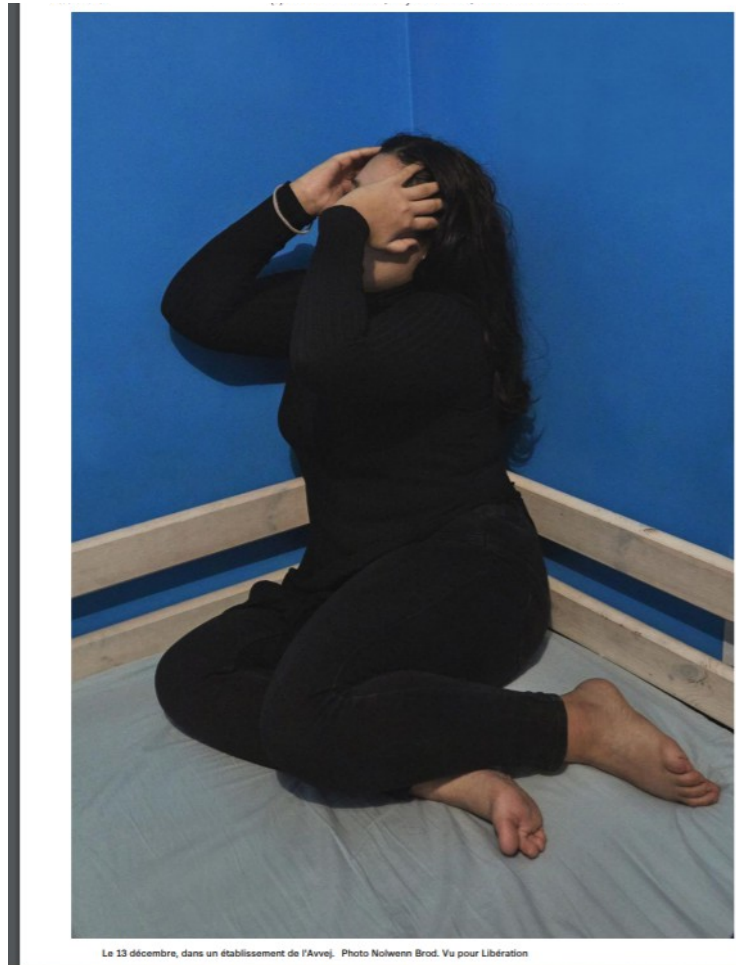


## **En Seine-Saint-Denis, le système sature, les enfants endurent.**

Par Anaïs Moran.

### **Faute de moyens humains et financiers, le département peine à venir en aide aux mineurs en danger, sans cesse plus nombreux.**

Le premier signalement a surgi quand Léa n'avait que 6 ans mais la peau déjà marquée de bleus visibles à l'œil nu. C'est M Valette, sa maîtresse d'école de Noisy-le-Sec, qui les a découverts la première, en juin 2015. Elle a alors décidé d'alerter la cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip) de Seine-Saint-Denis. A la maison, Léa souffrait des coups de son père et du silence ravageur de sa mère. Du manque de sommeil et d'attention. Tout comme



Victor, Dora et Aïda, les aînés de la fratrie. La Crip a vite averti l'Aide sociale à l'enfance (ASE), qui a saisi le tribunal pour enfants de Bobigny.

Le juge a ordonné la mise en place immédiate d'une action éducative en milieu ouvert (AEMO), une alternative au placement qui permet d'accompagner l'enfant et ses parents à domicile. Problème : les éducateurs spécialisés de l'Association vers la vie pour l'éducation des jeunes (Avvej), débordés, n'ont pu intervenir au sein de la famille qu'à la rentrée 2017. Entre-temps, Léa a décroché du système scolaire, Dora, 14 ans, est devenue cheffe d'une bande nourrie aux rixes, Aïda, 17 ans, a fugué et rompu tout contact avec les siens, et Victor, 16 ans, s'est retrouvé devant la justice pénale pour des histoires de violences volontaires. «Nous sommes arrivés bien trop tard, c'est une évidence. Ces enfants se sont enlisés dans des problématiques quasiment indémêlables ; il va falloir des années pour réparer tout ça», déplore Lucie Vermot, psychologue de l'Avvej chargée du dossier (il n'existe que trois associations habilitées à exercer ces mesures judiciaires en Seine-Saint-Denis). «Comment réussir à nouer un lien de confiance avec eux lorsqu'on les a ignorés pendant plus de deux ans ? On leur avait pourtant promis de leur venir en aide à temps. Notre système de protection n'est plus du tout crédible.»

Le «cas Léa» est devenu tristement banal en Seine-Saint-Denis. Car, dans ce département, la durée moyenne entre le premier signalement de la Crip et le début d'une intervention éducative à domicile est désormais de trois ans. Dix-huit mois s'écoulent entre la demande d'une AEMO par un juge des enfants et sa mise en œuvre concrète par un éducateur. Des retards aux conséquences désastreuses : rien que pour l'Avvej, 229 actions éducatives ordonnées par la justice n'ont pas encore été amorcées et 198 familles n'ont toujours pas vu l'ombre d'une évaluation. La file d'attente ne fait que s'allonger et les éducateurs spécialisés ne parviennent plus à la résorber. L'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance de ce territoire est au bord de la rupture. Début novembre, ce sont les juges des enfants du tribunal de Bobigny qui, les premiers, ont lancé «un appel au secours» face à cette situation «inadmissible de réponse aux difficultés des familles». Dans une tribune publiée par le Monde et France Inter, ils déploraient être «devenus les juges de mesures fictives». Le même jour, le président du conseil départemental, Stéphane Troussel, interpellait l'Etat et lui demandait «d'assumer ses responsabilités face à une situation devenue intenable».

### **«Paupérisme».**

Le 11 décembre, les trois associations chargées de réaliser ces mesures d'assistance éducative ont à leur tour manifesté pour dénoncer «les manques de moyens humains et financiers» face «à l'avalanche de dossiers à traiter». Sur l'ensemble du département, le nombre d'AEMO en attente d'exécution a quasiment quintuplé entre 2013 et 2018, passant de 189 à 915. Les raisons sont multifactorielles. D'abord, les moyens financiers alloués à la protection de l'enfance semblent insuffisants malgré les 250 millions d'euros mis annuellement sur la table par le conseil départemental, le plus gros budget d'Ile-de-France hors Paris, qui devrait augmenter de 20 millions d'euros cette année. «La Seine-Saint-Denis est l'un des départements les plus jeunes de France et son explosion démographique n'est pas prête de s'arrêter. Selon les prévisions, notre territoire gagnerait à l'horizon 2050 encore 300 000 habitants du fait des naissances. On sait que le département fait des efforts financiers pour nous aider, mais cela reste insuffisant par rapport au nombre exponentiel d'enfants en danger, avertit Catherine Bailly, cheffe de service à l'Avvej. Et puis il ne faut pas oublier que ce taux de natalité croissant s'entremêle à un paupérisme qui ne fait que grignoter du terrain...» Selon l'Insee, le taux de pauvreté dans le département est désormais de 28,6 % (le double de la moyenne nationale), soit 7,6 points de plus qu'en 2008.



Audio



BRÈVE

## Coronavirus au Brésil: Bolsonaro publie une fausse information de pénurie

2 AVRIL 2020 PAR **AGENCE FRANCE-PRESSE**

**Le président brésilien Jair Bolsonaro a présenté des excuses mercredi après avoir partagé sur les réseaux sociaux une vidéo évoquant de manière erronée une pénurie alimentaire sur un marché de gros, soi-disant causée par le confinement dû à l'épidémie de coronavirus.**

[Article 5](#)

Audio



Libération du 24 mars 2020 à 19:31.

BILLET.

Par Laurent Joffrin.

**Libres.**

Paradoxe ultime : Uderzo disparaît au moment où chaque famille française voit son logement transformé en minivillage gaulois, enserré par un appareil de contrôle digne de l'occupation romaine. Au moment, aussi, où les autorités se plaignent de l'indiscipline «gauloise» dont feraient preuve les Français. C'est la force symbolique des personnages créés par Albert Uderzo, d'ascendance italienne, avec son compère René Goscinny, né d'une famille juive polonaise : ils ont façonné, autant que Jeanne d'Arc ou Napoléon, le mythe français. Les Gaulois n'étaient pas forcément ce qu'ils en ont dit, pas plus que les Français. Peu importe : le talent a occulté la vérité historique. Ainsi s'est cristallisé le cliché : un peuple jaloux de son indépendance, hédoniste et querelleur, léger, divisé et orgueilleux. Faut-il s'en plaindre ? Pas forcément. Il y a là un message politique subliminal. Le système de gouvernement d'Abraracourcix est bonhomme et indulgent, ces villageois susceptibles n'aiment rien tant que vaquer à leurs affaires loin de l'autorité romaine sans cesse tournée en ridicule, protégés par cette potion magique qui est le double symbole du droit et de la force. Un exemple de résistance à l'oppression, celle que cherchaient, dans l'histoire du pays, les paysans révoltés, les citadins rebelles à l'ordre royal, les ouvriers en butte à l'exploitation industrielle, bref, les dissidents de toutes les époques, rétifs à l'arbitraire et à la tyrannie. Une idée de la France promue par un immigré italien, qui est aussi une idée de la liberté.

Laurent Joffrin

